

N/REF : 8/08/2024 8H48 C:264136 I:35416
V/REF : TEL
V/Appel du Jeudi 08/08/2024 a 8H48

GAUDIN PHILIPPE

**5 CHEMIN DE LA BATIE
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : BATIE
5 CHEMIN DE LA BATIE
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 13 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 CHEMIN DE LA BATIE - MEYLAN - MR GAUDIN PHILIPPE 06 74 72 34 01

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPE DE RELEVAGE EN ALARME
EQUIPEMENT MODELE JETLY DR 2 POMPES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/08/2024 A 14H00
INTERVENTION DEPUIS LE POSTE DE RELEVAGE
CONTROLE DE L INSTALLATION
IL Y A UNE POMPE EN DEFAUT
NOUS VOUS PREPARONS UN DEVIS DE REMPLACEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H personnel	1	52,47	52,47

TOTAL H.T.	52,47
T.V.A. a 10,00%	5,24
TOTAL T.T.C.En EURO	57,71

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN